



PRÉFET
DE LA SOMME



AMIENS-NORD

La Zone de Sécurité Prioritaire



Le mot du préfet



Les Zones de Sécurité Prioritaires correspondent à des territoires ciblés dans lesquels les actes de délinquance ou d'incivilités sont ancrés.

À Amiens, j'ai voulu, avec le maire et le procureur de la République, que nous luttons spécifiquement contre les atteintes aux biens, les vols avec violence et les trafics de toutes sortes, par la mise en place d'une nouvelle méthode.

Ces actes sapent les fondements de notre société. Cependant, rétablir une tranquillité durable ne peut se faire sans les habitants. Pour cela, la ZSP est aussi un espace d'échanges et de dialogue, auquel les riverains peuvent apporter leur contribution.

« Sont ciblés les atteintes aux biens, les vols avec violences ainsi que les trafics. »

Jean-François CORDET,
préfet de la région Picardie,
préfet de la Somme

Le mot du maire



Chaque Amiénois a droit à la sécurité et à la tranquillité, les habitants des quartiers nord comme les autres. Avec ses partenaires, la municipalité se mobilise pour prévenir la délinquance, notamment avec la police municipale de proximité et la Médiation sociale. Dans cet esprit, j'ai veillé à la parfaite implication de la ville dans la Zone de Sécurité Prioritaire. Plus largement,

notre action en faveur de l'Éducation, de la Jeunesse, de l'emploi, ou encore, de la rénovation urbaine, contribue aux conditions d'une vie meilleure.

« Chaque Amiénois a droit à la sécurité et à la tranquillité. »

Gilles DEMAILLY,
maire d'Amiens,
président d'Amiens Métropole

Le mot du procureur



En matière de justice, la ZSP Amiens nord permet une meilleure coordination entre l'autorité judiciaire et les services de l'Etat.

Le parquet agit avec détermination pour lutter contre toutes les formes de délinquance.

Le sentiment d'impunité qui règne parfois dans les quartiers sensibles doit

s'effacer, au profit d'un meilleur vivre-ensemble pour tous les habitants des quartiers nord d'Amiens. L'autorité judiciaire y prend toute sa part

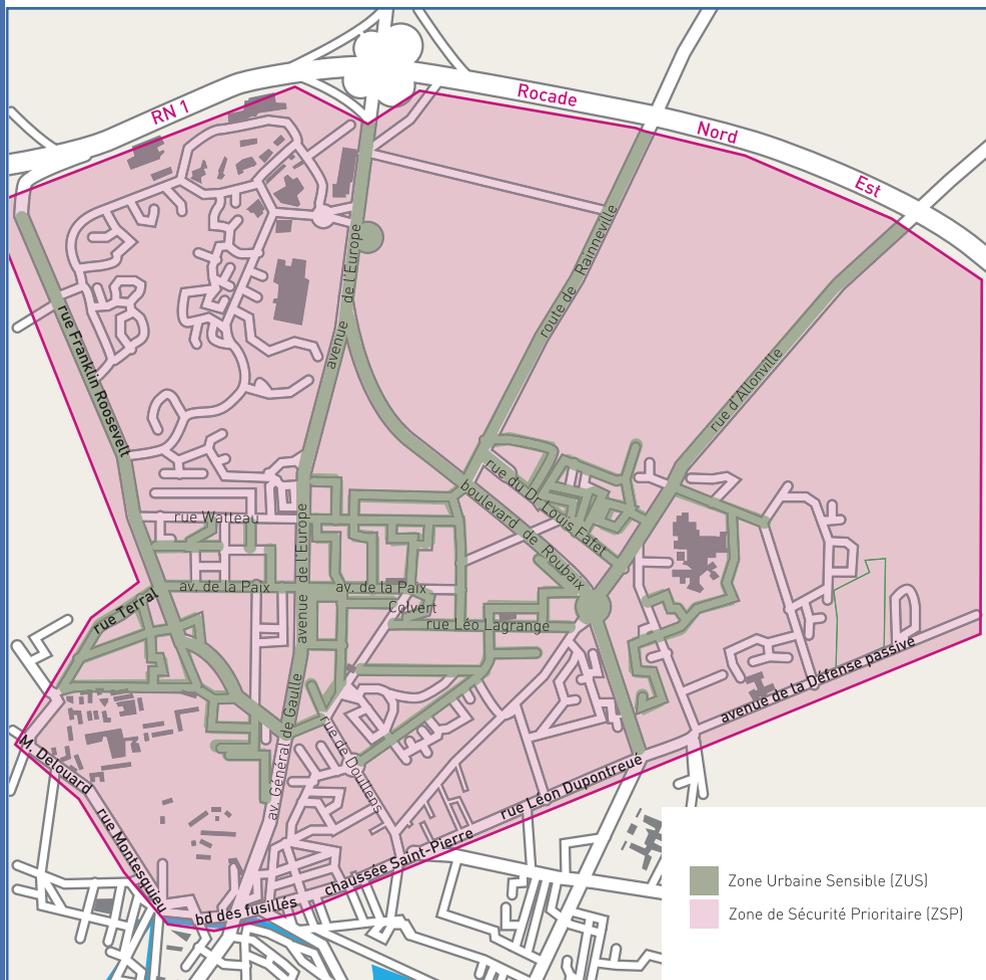
« Le sentiment d'impunité doit s'effacer, au profit d'un meilleur vivre-ensemble. »

Bernard FARRET,
procureur de la République d'Amiens

Sommaire

La ZSP, un territoire prioritaire	4
Un territoire, des besoins, une ambition	5
La ZSP, une méthode nouvelle au service de l'action	6-7
L'action des patrouilleurs	8-9
Le point d'étape à 16 mois	10-11
Des avancées qualitatives	12-13
Étendre l'action à tous les champs de la politique de la ville	14
Contacts utiles	15
Une page internet dédiée	16

La ZSP, un territoire prioritaire



La ZSP Amiens nord inclut la zone urbaine sensible d'Amiens nord ainsi que les voies pénétrantes du quartier.

La ZSP Amiens nord est délimitée :

- au **nord** : par la **rocade** ;
- au **sud** : par la **chaussée Saint-Pierre** ;
- à l'**ouest** : par la **rue Franklin Roosevelt** ;
- à l'**est** : par le **boulevard des Fusillés**.

Un territoire, des besoins, une ambition

- **1 Amiénois sur 5** habite les quartiers nord.
- **Une population jeune** : 1 habitant sur 3 a moins de 20 ans.
- **Une population aux revenus modestes** : 4 actifs sur 10 ne sont pas diplômés. Le chômage touche 1 jeune sur 2 entre 15 et 24 ans.
- **Un habitat majoritairement collectif** (75%) et à loyer modéré.
- **2 actes de violence urbaine sur 5** dans la circonscription de sécurité publique d'Amiens sont commis dans les quartiers nord (incendies de véhicules et de poubelles, jets de projectiles...).



► Réprimer les actes de délinquance

Nos objectifs prioritaires :

- **réduire les violences urbaines** (incendies volontaires, violence envers les institutions et les services publics) ;
- **réduire les atteintes à la tranquillité publique** ;
- **réduire les vols avec violences** (car-jacking, bike-jacking) et les atteintes aux personnes ;
- **démanteler les réseaux** de trafics de stupéfiants.

Les moyens mis en œuvre :

- **renforcer la visibilité des policiers** sur la voie publique ;
- **empêcher les comportements troublant l'ordre public** en restreignant la vente d'acide chlorhydrique aux mineurs, la vente de carburant au détail, ou encore l'utilisation d'artifices et de lanceurs de paint-ball) ;
- affiner les **missions de renseignement** et développer les **investigations judiciaires**.

Un comité pour la sécurité intérieure

Le comité opérationnel de coordination de la sécurité intérieure (COCSI) est placé sous la co-direction du préfet et du procureur de la République. Il permet les **échanges d'information** entre les services de police, le parquet et le cabinet du préfet, et **aiguille les opérations** ainsi que les **mesures de police administrative** (comme les arrêtés d'interdictions).



> Garantir la tranquillité de tous

Nos objectifs prioritaires :

- **améliorer la qualité de l'espace public** pour limiter les atteintes à la tranquillité ;
- **coordonner les actions de prévention** entre tous les partenaires.

Les moyens mis en œuvre :

- **améliorer la physionomie de l'espace public** ;
- **resserrer les liens avec les habitants et leurs associations**, notamment par le biais des cellules de veilles, des comités de liaison police-population ou encore des actions de politique de la ville ;
- **renforcer la coordination des actions préventives** avec l'Education nationale, le conseil général de la Somme, Ametis et l'OPAC d'Amiens, notamment grâce à la nomination d'une sous-préfète en charge de la politique de la ville ;
- **augmenter les moyens du Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD)** en ciblant davantage ses actions sur la ZSP (+50 % en 2013).

Un comité des partenariats

Le comité opérationnel des partenariats (COP), est placé sous la co-direction du préfet et du maire d'Amiens. Il traite de **sujets thématiques** en associant les **acteurs concernés** : les bailleurs sociaux sur le bâti, Ametis sur les transports publics, les établissements scolaires sur la violence à l'école, les professions médicales et les grands services publics sur la sécurité de leurs interventions...



Des policiers identifiables, notamment par leur tenue (bonnet de police)

Une unité dédiée à la ZSP Amiens-Nord, une première en ZSP et à Amiens

Une vocation à tisser des liens avec l'ensemble des habitants, commerçants, jeunes, parents, personnes âgées...

Des patrouilles piétonnes, au contact de la population de 14h à 22h

Le lierre, symbole de la ville d'Amiens, et de l'attachement de la police à son territoire



L'action des patrouilleurs

Afin de retisser le lien de confiance entre la police et la population et pour tendre à un apaisement durable, le préfet a installé en septembre 2013 une unité de 18 patrouilleurs dédiés à la ZSP et présents tous les jours de 14h à 22h (deux patrouilles de trois fonctionnaires en permanence sur le terrain).

Ces policiers de la direction départementale de la sécurité publique de la Somme (DDSP) ont vocation à renforcer le lien entre la police et la population. Au-delà de la baisse significative des violences urbaines, il est en effet nécessaire que la police puisse tisser des relations de confiance avec tous les habitants et les commerçants du quartier. Les patrouilleurs sont aisément identifiables, grâce notamment à une tenue spécifique (bonnet de police) et à un écusson particulier.

Cette police de dialogue conserve néanmoins une capacité d'intervention et d'interpellation en cas de trouble à l'ordre public. Depuis sa création, elle a réalisé 100 interpellations.



Le point d'étape à 16 mois

Annoncée le 3 août 2012, la Zone de Sécurité Prioritaire d'Amiens nord a été installée le 25 septembre 2012. Les premiers enseignements de ce dispositif à long terme peuvent être tirés, sous la forme d'un point d'étape.

Un dispositif policier renforcé

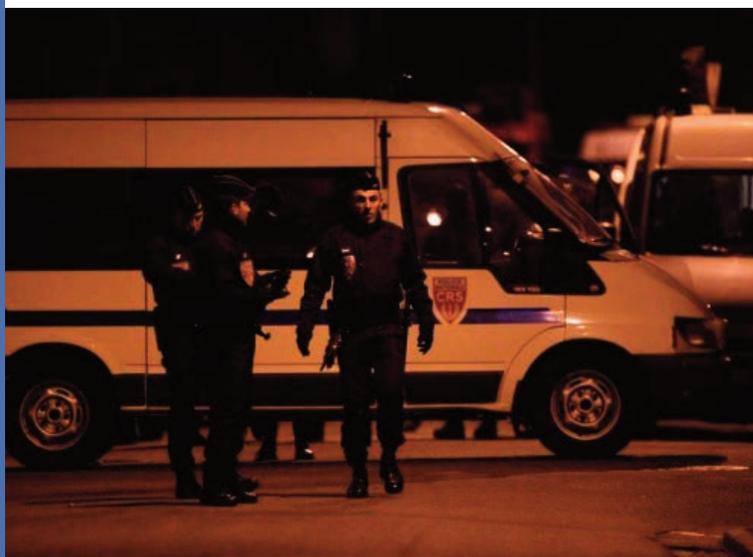
Depuis son installation, en septembre 2012, la ZSP Amiens nord bénéficie de la **présence quotidienne en soirée en sécurisation d'une demi-unité de CRS**, soit près de 40 fonctionnaires chaque soir.

En 16 mois, ils ont procédé à **1 627 interpellations** d'auteurs de faits délictueux. La ZSP bénéficie également d'une nouvelle unité dédiée, les patrouilleurs.

Les premiers résultats

Du 15 août 2012 au 31 décembre 2013, **439 faits de violences urbaines** ont été recensés contre 765 sur la même période en 2011 et 2012, **soit une baisse de 43%**. On note une diminution de 29% des feux de véhicules, de 53% des incendies de poubelles et de 45% des jets de projectiles.

Grâce à l'action des policiers sur la voie publique, les **violences crapuleuses** ont diminué de **17%** et les **vols à la roulotte** de **14%**.



Des avancées concrètes

De nombreuses mesures et opérations sont le fruit des échanges au sein des comités de pilotage partenariaux de la ZSP.

Par exemple, le ciblage du renseignement a permis le démantèlement de nombreux réseaux de **trafic de stupéfiants** par la DDSP de la Somme, la Police Judiciaire et le Groupe d'Intervention Régional. Il a également conduit le préfet à restreindre la vente et le transport de carburant à emporter, ou l'utilisation d'artifices ou de lanceurs paint-ball, fréquemment utilisés dans le cadre d'atteintes aux biens ou aux personnes.

Dans le cadre des partenariats, les forces de police ont pu sécuriser, en lien avec les bailleurs sociaux et la ville d'Amiens, les **chantiers de rénovation** urbaine ou, encore, les trajets des **lignes de bus** aux horaires les plus sensibles. Des conventions avec AMETIS, ERDF ou encore entre la police nationale et la police municipale ont été signées.

En coopération avec la **gendarmerie nationale**, l'utilisation d'un **hélicoptère** permet d'améliorer l'efficacité de l'action de la police.

Enfin, la poursuite de l'**enfouissement des containers** par Amiens Métropole ainsi que l'**action contre les tags** permettent d'améliorer progressivement la qualité de l'espace public.

La ZSP en chiffres

- **18 patrouilleurs**
- **40 fonctionnaires de compagnie républicaine de sécurité environ chaque soir, tant que la situation l'exige**
- **1 627 interpellations d'auteurs d'infractions**
- **25 arrêtés préfectoraux de police administrative**
- **-43% de faits de violences urbaines**
- **-17% de violences crapuleuses**
- **-14% de vols à la roulotte**



Des avancées qualitatives mesurées par un questionnaire

Elaboré à l'initiative du Préfet, en concertation avec le Maire d'Amiens et le procureur de la République près le Tribunal de grande instance d'Amiens, un questionnaire a été diffusé en juin à un large panel de population de la ZSP Amiens Nord, afin de mesurer plus finement le ressenti de la population sur les actions engagées dans le cadre de la ZSP Amiens-Nord, après 10 mois de fonctionnement.

De façon générale, et même si la moitié des sondés jugent la ZSP « moyennement sûre » (50,66%), **48,69% des personnes interrogées constatent un impact assez, voire, très positif du dispositif mis en place dans le cadre de la ZSP**. La présence policière est jugée moyennement, assez, voire très satisfaisante (64,47%) par les personnes interrogées. Plus précisément, la présence des fonctionnaires de la DDSP ou des CRS paraît très ou assez dissuasive (50%). **Leur action en matière d'aide à la population, de prévention de la délinquance mais surtout de tranquillité sur l'espace public et de recherche et d'arrestation des auteurs de crimes et délits est jugée plutôt efficace.**

D'après les personnes sondées, les actions prioritaires à mener sur la ZSP sont la sécurisation (65%), la prévention (18%) et l'activité économique et sociale (10%).

Ces chiffres, tout en traduisant une forte attente des habitants face à une situation dégradée depuis de nombreuses années, montrent également **la visibilité du dispositif et l'appréciation positive** portée sur les efforts déployés depuis près d'un an.





LA POSTE



Etendre l'action à tous les champs de la politique de la ville

L'action dans le cadre de la Zone de Sécurité Prioritaire est prolongée par un plan de politique de la ville rénové, permettant de garantir, sur le long terme, un meilleur vivre ensemble pour tous les habitants des quartiers nord d'Amiens. Le nouveau «contrat de ville» en préparation synthétisera ces actions.

Coordination

Création d'un poste de **sous-préfet en charge de la politique de la ville**.

Monde associatif

Soutien du monde associatif, créateur de lien social dans les quartiers, par un important renforcement des **moyens de l'ACSé** et le lancement d'un **travail sur la mémoire des quartiers** et l'histoire des habitants.

Rénovation urbaine

Prorogation d'un an de la **convention ANRU** afin de poursuivre l'amélioration du cadre de vie.

Revitalisation commerciale

Mobilisation de l'EPARECA, l'établissement pour l'aménagement et la restructuration des espaces commerciaux et artisanaux, pour revitaliser le centre commercial du Colvert.

Priorité à l'emploi

Déploiement des **Emplois d'avenir**, dispositif visant les jeunes peu ou pas qualifiés et les jeunes des quartiers, et expérimentation à Amiens des **Emplois francs**, pour l'accès à l'emploi des jeunes diplômés des quartiers dans les entreprises.

Partenariat nouveau avec **Pôle Emploi**, qui va mettre en place un accompagnement spécifique des jeunes demandeurs d'emploi des quartiers.



Contacts utiles

Police nationale

- **Hôtel de police**
1 rue du Marché-Lanselles
Tél. 03 22 71 53 00
- **Poste de police du secteur nord**
rue Georges-Guynemer
Tél. 03 22 66 34 00

Police municipale

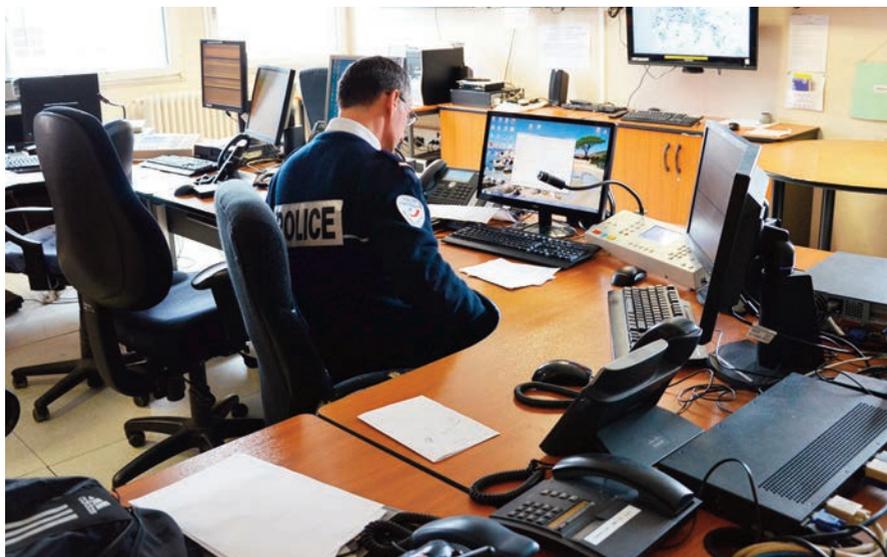
- **Centre de sécurité urbaine
poste central**
12 place au fil
Tél. 03 22 22 25 50
- **Poste secteur nord**
Atrium, avenue de la Paix
Tél. 03 22 22 24 30

Parquet

- **Bureau d'aide juridictionnelle**
Palais de Justice T.G.I. d'Amiens
14 rue Robert de Luzarches
Tél. 03 22 82 35 00

Numéros d'urgence

- | | |
|----------------------|-----|
| • Police Secours | 17 |
| • SAMU | 15 |
| • Pompiers | 18 |
| • Depuis un portable | 112 |



Une page internet dédiée

Retrouvez les informations et les actualités de la ZSP Amiens nord sur sa page web dédiée sur le site internet de la préfecture de la Somme :

www.zsp.somme.gouv.fr

Un formulaire de contact anonyme

La préfecture de la Somme a mis en place un formulaire de contact permettant de faire part de vos suggestions ou doléances, avec la possibilité de rester anonyme.

Zone de sécurité prioritaire (ZSP)

- Diagnostic et objectifs de la ZSP
- Amiens-Nord
- Carte de la ZSP
- Une méthode au service de l'action
- Point d'étape à 6 mois
- Télécharger la plaquette
- Formulaire de contact ZSP (anonyme si vous le souhaitez)**

Formulaire de contact ZSP (anonyme si vous le souhaitez)

Attention, ceci n'est pas un formulaire de plainte ni de pré-plainte en ligne.

Ce formulaire vous permet de faire part de vos questions, de vos suggestions et ou de vos doléances relatives à la Zone de sécurité prioritaire d'Amiens-Nord

Ce formulaire peut rester totalement anonyme.

1. Précisez l'objet

2. Écrivez votre message *

Dans le cas où vous ne souhaiteriez pas bénéficier de l'anonymat et recevoir une réponse ou obtenir un contact, merci de nous indiquer vos coordonnées ci-après :

3. Nom

4. Adresse mail

5. Numéro de téléphone